

Pèlerinage diocésain à Lourdes du 3 au 7 mai 2022 (soit 5 jours et 4 nuits)



Notice destinée aux Hospitalières et Hospitaliers,
à lire avant de remplir votre bulletin d'inscription et à conserver

**« Allez dire aux prêtres que l'on bâtisse ici une chapelle
et que l'on y vienne en procession »**

1 - Être Hospitalier à Lourdes :

C'est vivre l'expérience de la prière, de la fraternité et de la rencontre joyeuse avec nos frères fragilisés par l'âge, la maladie ou le handicap.

Au sein d'une petite équipe, l'Hospitalier se met au service du / des pèlerins qui lui sont confiés. Il fait preuve de :

- bienveillance, convivialité et joie envers les pèlerins accompagnés et les autres hospitaliers,
- disponibilité pour permettre aux pèlerins accompagnés de vivre pleinement tout le pèlerinage et pour venir en aide à des Hospitaliers en difficulté,
- ponctualité pour le respect des horaires de rendez-vous,
- rigueur pour le respect de la mission confiée dans des lieux ouverts à tous,
- rigueur dans le respect des consignes de sécurité nécessaires au milieu d'une foule de plusieurs milliers de pèlerins : port du badge, « jamais seul avec un pèlerin », etc.,
- capacité physique : rester debout plusieurs heures de suite, lever tôt / coucher tard, etc.,
- respect des lieux et de toutes les personnes présentes (*dans le sanctuaire et dans la ville*) par sa tenue (ni short, ni bermuda) et son attitude,
- esprit d'équipe.

En vous inscrivant comme « Hospitalière / Hospitalier », vous vivrez votre pèlerinage en aidant et en accompagnant ces personnes fragiles à vivre leur propre démarche de pèlerin. Vous vivrez des temps forts de prière et de partage afin d'être les uns pour les autres, les uns avec les autres, en marche avec le Christ, sous le regard de tendresse de Marie.

Il s'agit bien d'un pèlerinage - et non d'un séjour touristique - , auquel vous vous inscrivez. La bonne marche du pèlerinage nécessite le respect des pèlerins, le respect de son propre engagement comme Hospitalier et le respect des horaires.

Vous connaîtrez aussi les marches de longue durée, les stations debout prolongées, les manifestations de foule, l'exposition prolongée au soleil (ou à la pluie), le sommeil de courte durée. Aménagements possibles (voir avec la responsable diocésaine)

2 - Les Pèlerins accueillis :

Nous accueillons trois types de pèlerins avec des besoins d'accompagnement différents :

- **Les pèlerins « dépendants » ou malades** qui nécessitent des soins en chambre, une assistance médicale et doivent être aidés pour leur toilette et leur habillement. Ils sont hébergés à l'Accueil Notre-Dame, établissement situé à l'intérieur des sanctuaires, qui dispose de lits médicalisés et d'équipements médicaux.
- **Les pèlerins « autonomes »** dans leur vie quotidienne, logés en hôtel, mais qui ont besoin d'être accompagnés ou rassurés dans leurs déplacements.
- Les pèlerins avec un handicap mental, **les « Colombes »**. Ces personnes ont besoin d'écoute et aussi d'attentions permanentes pour s'orienter, gérer leur argent ou leurs médicaments, écrire une carte postale, etc.

3 - Missions des Hospitaliers à l'Accueil Notre-Dame :

A l'Accueil Notre-Dame (AND), l'Hospitalier fait partie d'une équipe encadré par un(e) responsable et remplit une ou plusieurs missions :

a) Missions spécifiques en chambre :

- aide à la toilette : toilette partielle ou complète, douche, soins corporels ou de propreté,
- transferts des pèlerins malades : du lit au fauteuil, du lit à la douche, etc.,
- aide à l'habillage,
- ménage journalier et désinfection le dernier matin des locaux de l'étage occupé par notre Hospitalité.

b) Missions spécifiques à la salle à manger :

- préparation et desserte des tables,
- service des repas,
- aide à l'alimentation des pèlerins le nécessitant,
- nettoyage de la salle à manger après chaque repas.

c) Missions communes à tous les Hospitaliers de l'AND :

- roulage des fauteuils,
- écoute et attention aux personnes accompagnées,
- accompagnement des pèlerins dans les activités proposées (processions, cérémonies, catéchèse, etc., achats).

d) Mission covid 19 : hospitalier chargé de la désinfection (normes sanitaires AND)

e) Mission Lavandière : hospitalier chargé des lessives journalières

f) Mission Samaritaine : hospitalier chargé de l'approvisionnement en eau lors des sorties

g) Services de garde :

- **Gardes de nuit** (21 h - 6 h 30) : nécessité de 4 Hospitalier(e)s pour répondre aux demandes des pèlerins, réduire les risques d'intrusion au niveau de l'étage ou éviter que des pèlerins désorientés ne quittent l'étage.

- **Gardes de jour** : matin (8 h - 12 h), après-midi (14 h - 19h) : nécessité de 4 Hospitalier(e)s pour accueillir des pèlerins qui auraient besoin de revenir se reposer ou être changés.
- **Gardes temps des repas** : 12 h à 14 h - 19 h à 21 h – Repas pris à l'AND

4 - Missions des Hospitaliers en hôtel :

Ces Hospitaliers sont accompagnateurs des pèlerins, la journée.

Ils sont au service des pèlerins et leur permettent de rejoindre les points de rendez-vous et de respecter les horaires du programme proposé par l'Hospitalité.

Les Hospitaliers et leurs pèlerins font partie d'un même groupe sous la conduite de responsables. Ils sont logés dans un même hôtel proche des sanctuaires

Les Hospitaliers, généralement en binôme, aident les pèlerins à se déplacer (tenir le bras ou pousser un fauteuil roulant lors des processions ou pour se rendre aux lieux de célébration éloignés), et se rendent disponibles dans cette mission d'attention, de bienveillance et d'écoute.

Des Hospitaliers peuvent être sollicités pour partager la chambre du pèlerin, la nuit (précisez sur le formulaire d'inscription si vous accepteriez de partager la chambre d'un pèlerin) ; l'Hospitalité vous contactera alors pour vous fournir plus d'informations sur la personne concernée.

5 – Formation des hospitaliers

L'Hospitalité propose des formations pour mieux accompagner les pèlerins.

Pour les nouveaux Hospitaliers

- Entretien individuel à l'évêché (16 chemin de la Pelouse 95300 Pontoise) avec l'un des membres de l'équipe diocésaine de l'Hospitalité pour discerner ensemble la mission qui vous sera confiée.
- Samedi 26 mars 2022 à l'évêché (16 chemin de la Pelouse 95300 Pontoise) de 9 h à 12 h ou de 14 h à 17 h afin de présenter le sanctuaire de Lourdes et son message, le rôle des Hospitaliers et faire découvrir certains gestes tels que le poussage des fauteuils roulants.

Réunion générale pour tous les Hospitaliers

Elle est organisée le 9 avril 2022 de 9h 30 à 16h30 à Ermont au centre Jean-Paul II (1 rue Jean Mermoz).

Elle a pour objectifs de rencontrer les responsables et les équipes, d'obtenir des informations concernant le(s) pèlerin(s) que vous accompagnerez, de présenter le pèlerinage 2022 à Lourdes.

Au cours de cette réunion une formation spéciale et indispensable au protocole sanitaire Covid-19 sera dispensée.

6 - Constitution des équipes :

Pour permettre de constituer les équipes et répondre au mieux aux besoins des pèlerins et aux capacités des Hospitaliers, il vous est demandé d'indiquer dans le bulletin d'inscription vos souhaits de mission, mais aussi vos difficultés telles que pousser ou porter, vos hésitations à pouvoir effectuer certains soins en chambre femmes ou hommes. Nous en tiendrons compte autant que faire ce peut.

Lors de la journée du **9 avril 2022 à Ermont** nous vous confirmerons votre affectation.

7 - Votre inscription :

Votre fiche d'inscription est à renvoyer à l'Hospitalité, à l'adresse mentionnée en dernière page de cette notice, accompagnée de votre paiement et de votre photo. Les règlements en liquide sont possibles et feront l'objet de reçus. **Il est donc important que, lors de votre inscription, vous renseigniez soigneusement le bulletin d'inscription et que vous précisez le type de pèlerins que vous souhaitez accompagner ainsi que vos difficultés à remplir certaines missions.**

La date limite d'inscription est fixée au 15 mars 2022.

Nous attirons votre attention sur le fait que votre inscription ne pourra être définitive qu'à l'issue de votre rencontre avec l'un des membres de l'équipe diocésaine de l'Hospitalité et si votre parcours vaccinal COVID est à jour au moment du départ.

Par anticipation, photocopie du certificat COVID à nous fournir à la journée du 9 avril 2022 à Ermont.

8 - LES TARIFS pour les Hospitaliers

	Hôtels Florida*** et Acadia***		Maisons bouillon pour les jeunes
	Chambre double <i>Possibilité de chambre triple</i>	Chambre individuelle	Chambre 2 à 4 lits
Participation demandée	310 €	500 €	290 €
Participation de solidarité	Pour aider un pèlerin ou un hospitalier. Pour information, le pèlerinage revient à : 515 €		

Solidarité : aidez des pèlerins à partir à Lourdes !

Deux possibilités :

- Sans bénéficier de déduction fiscale – en ajoutant le montant de ma participation solidaire à ma participation financière.
- En bénéficiant d'une déduction avec la souscription Lourdes. Je joins à mon dossier d'inscription un chèque différent de ma participation, à l'ordre de « Don Pèlerinage Lourdes » ou je participe en ligne : don.catholique95.fr/lourdes

Ce prix comprend par personne :

- le transport Paris - Lourdes et retour en TGV ;
- le transfert de la gare de Lourdes à l'hébergement et inversement ;
- le séjour en pension complète, en chambre partagée, du dîner du mardi 3 mai 2022 au déjeuner (panier repas) du samedi 7 mai 2022 ;
- la contribution au sanctuaire ;
- l'entrée à la comédie musicale BERNADETTE ;
- la garantie annulation ;
- les assurances : assistance - rapatriement, et responsabilité civile.

Ce prix ne comprend pas :

- le déjeuner du mardi 3 mai 2022, les boissons, les cafés, les extras et les dépenses à caractère personnel et les pourboires ;
- les offrandes pour les célébrations ;
- le supplément en chambre individuelle de 190 € pour les hôtels Florida*** et Acadia*** ;
- le pré et le post acheminement jusqu'à la gare Paris Montparnasse ;
- tout ce qui n'est pas inclus dans « ce prix comprend ».

9 - LES HOTELS

Hôtel FLORIDA* : pour Hospitaliers de l'Accueil Notre-Dame**

Hôtel ACADIA* : pour les pèlerins « autonomes » et leurs Hospitaliers**

Ces deux hôtels sont voisins (50 m) et de même catégorie ; ils sont situés à 10 minutes du sanctuaire et à 15 minutes à pied de l'Accueil Notre-Dame.

Nous y proposons principalement des chambres doubles et en nombre limité des chambres particulières.

Maisons BOUILLON : Hébergement des jeunes Hospitaliers (16-25 ans environ).

Ce sont deux maisons de ville, situées à proximité de l'Accueil Notre-Dame, maisons qui comportent une quarantaine de couchages en chambres de 2 à 4 personnes et un dortoir de 10 lits.

Des Hospitaliers prennent en charge l'organisation des repas, midi et soir, et la vie de la maisonnée, avec participation de tous les jeunes aux tâches ménagères.

10 - LE VOYAGE

Destination : Lourdes (France)

Date de départ : 3/05/2022 depuis la gare Paris Montparnasse

Date de retour : 7/05/2022 arrivée à la gare Paris Montparnasse

Transport :

Voyage en TGV (les horaires seront remis « en temps utile avant le début du voyage »).
Transfert en car vers les hébergements.

11 - ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée avec avis de réception, adressée au : Service diocésain des pèlerinages - 16 chemin de la Pelouse – 95300 PONTOISE.

La date de réception de la lettre recommandée est retenue en cas de litige pour calculer les frais d'annulation et le montant à rembourser. Les frais d'annulation sont calculés comme suit, sur la base d'une somme forfaitaire et/ou en pourcentage du prix total du voyage :

DATE D'ANNULATION	FRAIS D'ANNULATION
Avant le 25/03/22	60 € non remboursables
Du 25/03 au 31/03/22	25% du prix total
Du 1/04 au 15/04/22	50% du prix total
Du 16/4 au 30/04/22	75% du prix total
Après le 30/04/22	100% du prix total

La Garantie Annulation, incluse dans le prix, couvre l'annulation en cas de force majeure (se référer aux Conditions Générales Participation).

A réception de la déclaration écrite, le service diocésain des Pèlerinages étudiera le remboursement des frais d'annulation précisés ci-dessus sur présentation des justificatifs nécessaires (certificat médical, récépissé de la Cie d'assurances, etc.). Cependant, pour toute annulation, 60 € seront retenus pour les frais engagés.

COVID-19 ou autre pandémie :

- Annulation du fait de l'organisateur : remboursement intégral
- Annulation du fait du participant, consécutif soit à un test PCR positif datant de moins de 7 jours, soit à une déclaration CPAM de cas contact soumis à isolement obligatoire dont l'échéance et postérieur ou égal au 24 avril : l'annulation est couverte par la « garantie maladie, accident ou décès » définie ci-dessus.

Formalités sanitaires :

Si la crise sanitaire persiste au moment du pèlerinage, le participant s'engage à appliquer le protocole sanitaire renforcé mis en place dans le sanctuaire de Lourdes.

Pour la sécurité de chacun, le respect des gestes barrières et le port du masque seront de vigueur.

Pour rappel, **le pass-vaccinal est obligatoire**.

Renseignements :

Hospitalité diocésaine Notre Dame de Lourdes de Pontoise  : 01 34 24 74 30

Permanences : *le jeudi*

Les autres jours :  06 14 84 94 68 ou par mail : hospitalite95@catholique95.fr

12 – Règlements

L'inscription sera enregistrée après réception par l'Hospitalité d'un premier règlement de 100 € minimum.

Les règlements peuvent être effectués par un ou plusieurs chèques, par virement(s) ou en liquide.

Pour les versements échelonnés, le dernier encaissement devra être effectué dans la mesure du possible en juillet 2022, au plus tard ; **les chèques sont transmis en une seule fois à l'inscription tous datés du jour d'émission. La date d'encaissement souhaitée sera indiquée au dos de chaque chèque.**

Les règlements sont établis à l'ordre de : « SERV DIO PELERINAGE HOSPITALITE » et envoyés à l'adresse suivante :

Evêché de Pontoise – Hospitalité, 16 chemin de la Pelouse 95300 Pontoise.

13 - Conditions générales de participation aux pèlerinages organisés par le diocèse de Pontoise

Elles sont consultables sur le site du diocèse de Pontoise à l'adresse suivante
www.catholique95.fr/Lourdes2022

Envoi postal sur simple demande.

14 – Adresse d'envoi de votre dossier d'inscription et de vos paiements

EVECHE DE PONTOISE
Hospitalité diocésaine Notre Dame de Lourdes de PONTOISE
16, chemin de la Pelouse - 95300 Pontoise

Renseignements : ☎ 01 34 24 74 30

Permanence : le jeudi

les autres jours :

hospitalite95@catholique95.fr ou 06 14 84 94 68